

Interpellation présentée par le député :
M. Roberto Broggin

Date de dépôt : 17 mars 2011

Interpellation urgente écrite

Le scandale des immeubles vides au centre-ville et les effets de la spéculation sur le tissu urbain

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis plus de quatre ans, d'importantes surfaces commerciales, de bureaux et originellement de logements sont laissées vacantes entre la rue des Etuves et le quai des Bergues, par une société immobilière, la GENBERGUES. Dans un cadre de densification du centre-ville, et de la pression exercée sur la bulle immobilière, le fait de laisser volontairement vides des immeubles ne peut qu'accroître le prix des services. Des contrats précaires afin de maintenir des activités pourraient être proposés, notamment pour des jeunes en formation ou des activités artisanales ou de créations culturelles.

Par ailleurs, l'insécurité commence par le maintien vivant d'espaces délaissés.

Ma question :

Qu'entend faire le Conseil d'Etat face à cette situation inadmissible ?